

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À SAINT-PONCY

Auvergne-Rhône-Alpes, département du Cantal (15)
Commune de 362 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Saint-Poncy

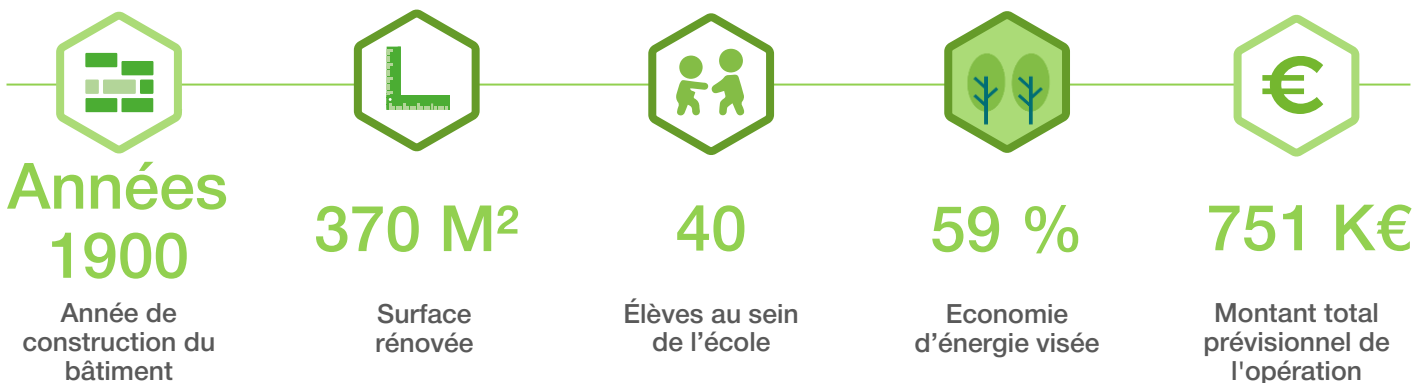
Les autres acteurs :
Agence CIT, IGTEC, ADEME
Architecte : Julie Bouniol

Le projet en bref :

- Rénovation d'un bâtiment centenaire qui accueille à la fois l'école et la mairie
- Rénovation énergétique : isolation et système de chauffage
- Réaménagement des locaux afin de les rendre plus fonctionnels et adaptés aux nouveaux usages

Les points forts :

#revitalisation du territoire #accessibilité
#modernisation



ROLAND
VERNET

Maire de Saint-Poncy

Pourriez-vous nous raconter la genèse de ce projet ?

L'école et la mairie partageaient un même bâtiment construit il y a plus d'un siècle et dont l'ancienneté commençait à se manifester. Nous avons donc décidé de le rénover en intégralité et de restructurer son usage pour séparer la mairie des deux classes de l'école. Le regroupement pédagogique avec les classes de Chapelle-Laurent a permis d'y installer les élèves pendant les travaux. La commune de Saint-Poncy a porté le projet et l'a construit avec l'agence CIT en matière d'ingénierie du territoire. Nous avons travaillé avec Madame Bouniol sur l'architecture, l'IGTEC sur le volet technique et l'ADEME pour son expertise sur la sobriété énergétique.

Quels sont les freins que vous avez rencontrés dans la conduite de votre projet ?

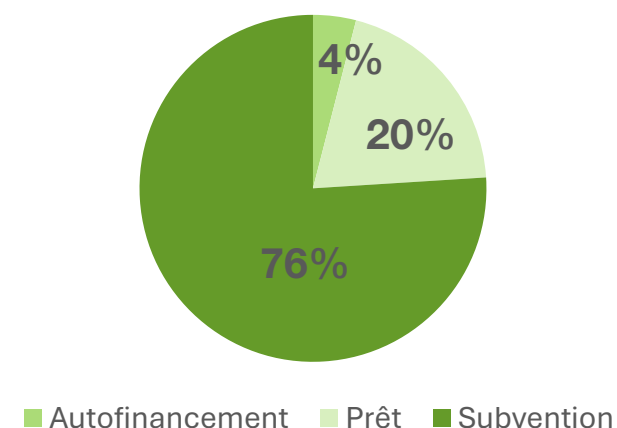
Nous souhaitions démarrer le chantier en 2020 mais la période Covid puis la hausse des prix avec la guerre en Ukraine nous ont obligés à décaler le calendrier, à revoir les programmes des travaux et lancer un nouvel appel d'offres. Le chantier n'a donc réellement commencé qu'en 2023, accompagné de nouveaux ralentissements liés à des pénuries de matériaux et à la période estivale.

Comment avez-vous réussi à financer votre projet ?

Grâce aux différentes aides, le financement du projet s'est fait sans grande difficulté, même si nous avons dû insister à certains niveaux pour obtenir les fonds suffisants.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 750 770€. Il est financé par un prêt d'un montant de 150 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant des subventions est de 567 730€ (Etat, Région, Département). La commune a autofinancé 33 040€.



La bonne idée

Profiter des travaux pour reconfigurer les espaces et remettre un bâtiment centenaire au niveau des attentes des usagers (confort, acoustique, sécurité et numérique).



Et demain ?

Ce projet s'inscrit plus largement dans une politique de revitalisation du territoire, qui vise l'accueil de nouvelles familles grâce à une offre qualitative de service public de proximité.

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

